

NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES  
Volume 36, numéro 2 / 2017  
Nouvelles formes de militantisme féministe (II)

**Édito** Martine Chaponnière, Lucile Ruault et Patricia Roux  
Légitimité du féminisme contemporain

**Grand angle** Caroline Jacquet, Geneviève Pagé et Magaly Pirotte  
Continuités et ruptures dans le mouvement féministe  
québécois francophone pour des droits sexuels et reproductifs

Mirla Cisne, Telma Gurgel et Héloïse Prévost  
Les nouvelles formes de féminisme autonome au Brésil

Anne-Charlotte Millepied  
L'autodéfense féministe : entre travail sur soi  
et transformation collective

Amelle Weil  
Vers un militantisme virtuel ?  
Pratiques et engagement féministe sur internet

Raphaëlle Bessette-Viens  
Deux figures de l'engagement féministe à Genève

**Champ libre** Annie Jisun Bae  
De la responsabilité historique des États :  
le cas des « femmes de réconfort »

**Parcours** Yanar Mohammed, militante irakienne  
Un engagement féministe pour les femmes en Irak  
Entretien réalisé et traduit par Yasmin Labidi

**Comptes rendus** Aline Acevedo Katagiri Ito, Flora Vern, Valérie Pouzol,  
Ginevra Conti Odorisio, Martine Chaponnière

**Collectifs** Michela Bovolenta  
« Au boulot jusqu'au tombeau ? » :  
le Collectif féministe contre PV 2020



ISSN 0248-4951

9 782889 011391

NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES

Nouvelles formes  
de militantisme féministe (II)

Vol. 36, N° 2 / 2017

NOUVELLES  
QUESTIONS  
FÉMINISTES

Revue internationale francophone

NOUVELLES  
FORMES DE  
MILITANTISME  
FÉMINISTE (II)

Antipodes

NQF - Vol. 36, N° 2 / 2017

taire» hérité de Simone de Beauvoir et de nombreuses théoriciennes du féminisme radical américain. Les auteures soulignent aussi à juste titre la liberté avec laquelle Collin aborde le thème de la «différence» féminine, sans rester enfermée dans la polémique sur le «différentialisme comme système de pensée clos sur lui-même» (p. 45). La rupture avec l'influence d'une pensée de la différence est plus nette encore dans la deuxième période des *Cahiers*, où elle s'accompagne d'un bilan critique du mouvement des femmes et des désillusions de la sororité (p. 47).

Collin a publié de nombreux textes, mais il manque à ce jour une bibliographie complète qui comprenne aussi ses nombreuses interventions à des colloques. Parmi les travaux les plus importants, en dehors de nombreux articles parus dans *Les Cahiers*, citons deux livres que j'ai particulièrement appréciés, *Maurice Blanchot et la question de l'écriture* (1971) et l'importante anthologie écrite avec Évelyne Pisier et Eleni Varikas : *Les femmes de Platon à Derrida* (2011). J'ai connu personnellement Françoise, ici à Rome, et elle est devenue une amie, après la publication de ma recherche sur le *Matriarcat et le patriarcat chez Hobbes et Locke*, chez Feltrinelli en 1978. Ce texte fut traduit en français par la Librairie des Femmes en 1983 dans le livre que j'ai publié avec Ida Magli : *Matriarcat et/ou pouvoir des femmes?* Collin aimait le travail de recherche qu'on pouvait faire à l'université et on comprenait qu'elle regrettait de ne pas faire partie de cette institution.

La chercheuse décrite dans le livre dirigé par Fougeyrollas-Schwebel et Rochefort correspond parfaitement à la personne que j'ai connue et fréquentée pendant des années : Françoise était empreinte de cette incroyable dignité de la pensée et de la philosophie propres aux grands philosophes français. ■

## Farinaz Fassa : Filles et garçons face à la formation<sup>1</sup>

Par Martine Chaponnière<sup>2</sup>

La collection «Le savoir suisse» vise à mettre à la disposition du grand public, sous une forme condensée, les recherches élaborées au sein des universités helvétiques. Le petit livre de Farinaz Fassa répond parfaitement à ce critère, offrant à la fois une synthèse des résultats de recherche récents dans le domaine «genre et éducation» et une analyse subtile des freins au développement d'une plus grande égalité entre les sexes. La situation est en effet paradoxale : d'une part, il n'y a plus d'embûches légales à l'insertion des filles dans le système éducatif, pas plus, d'ailleurs, que de différenciation filles-garçons dans le contenu des programmes scolaires ; d'autre part, les inégalités de situations stagnent à tous les niveaux de l'éducation depuis une trentaine d'années. Si un certain nombre de mesures ont pu être prises pour endiguer ce problème, force est de constater qu'à l'école primaire, le corps enseignant continue majoritairement d'être aveugle aux stéréotypes de sexe ; qu'à l'école secondaire, les «choix» des élèves en matière d'orientation continuent d'être considérés comme des choix «naturels» ; et qu'à l'échelon supérieur, enfin, bien qu'aujourd'hui les filles y soient plus nombreuses que les garçons, les filières dans lesquelles elles s'inscrivent sont moins prestigieuses et dès lors, par la suite, moins rémunératrices. Aussi l'objectif de ce livre est-il, outre de synthétiser les très nombreuses statistiques produites dans ce domaine, de «décrire et comprendre la place des filles et des garçons dans l'éducation et la formation, mais aussi saisir comment ils et elles se situent face aux opportunités et contraintes créées par les organisations éducatives formelles» (p. 11). Pour ce faire, Farinaz Fassa adopte «une lecture guidée par le genre qui considère que les rapports de sexe sont des rapports sociaux, mouvants certes, mais aussi révélateurs de positions de pouvoir différentes au sein de l'ensemble social» (p. 12). Cette posture permet de «comprendre que l'éducation et la formation sont des éléments d'un même système qui produit, reproduit ou ré-agence des rapports sociaux inégaux entre les sexes, entre les classes sociales et entre les trajectoires dominées ou non par la migration» (p. 12).

1. Farinaz Fassa (2016). *Filles et garçons face à la formation. Les défis de l'égalité*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. Le savoir suisse, 144 pages.

2. Martine Chaponnière est docteure en sciences de l'éducation et a longtemps enseigné la thématique «genre et éducation» à l'Université de Genève.

Étant donné les nombreux défis auxquels il est confronté, le système de l'éducation est souvent complexe et, par là même, difficile à comprendre. C'est donc le premier mérite de ce livre que d'essayer de démêler l'écheveau de structures cantonales, intercantionales et fédérales que constitue ce que l'auteure appelle le SEF, le système d'éducation/formation, en Suisse. Au niveau de la scolarité obligatoire, c'est surtout la Conférence des directeurs de l'Instruction publique (CDIP) qui a donné l'impulsion, dès le début des années 1970, pour faire appliquer des mesures visant à éliminer la discrimination dont étaient jusqu'alors victimes les filles, en particulier à cause des programmes différenciés filles-garçons. Mais la CDIP ne s'est pas arrêtée là. En 1993, elle propose carrément que la question du genre soit formellement incluse dans la formation des enseignant·e·s du primaire. Et puis plus rien. Les cantons étant libres d'appliquer ou non les recommandations de la CDIP, il va de soi que les différences cantonales sont énormes en matière de politique de l'égalité dans l'enseignement obligatoire. Il faut dire aussi que l'effacement de la CDIP s'explique notamment par le fait que les instances éducatives se sont délestées de leurs tâches concernant l'égalité à l'école, en les transférant, de manière plus ou moins formalisée, aux bureaux de l'égalité des différents cantons. Ceux-ci étant généralement mal dotés en ressources et en personnel, l'impact de leurs actions ne peut que s'en ressentir. À partir du début des années 1990, c'est surtout l'enseignement supérieur qui va être la cible des politiques d'égalité et ce sont donc d'autres instances qui entrent en jeu. Quant au niveau du secondaire postobligatoire, il est le grand absent des politiques scolaires en matière d'égalité, puisqu'« aucune intervention ne s'y est faite qui soit systématique et à l'échelle nationale » (p. 122).

Toujours sur le plan institutionnel, il faut encore souligner l'énorme influence du contexte international, et en particulier européen, sur le système éducatif suisse. Nombre de réformes du SEF helvétique ont été entreprises dans la foulée des recommandations faites par des instances supranationales (l'OCDE, par exemple) ou à la suite des résultats d'études internationales comme les enquêtes PISA. Quant à l'Union européenne, avec laquelle la Suisse entretient des relations privilégiées, ses recommandations s'inscrivent « dans un cadre qui s'est progressivement imposé comme évident : l'employabilité comme objectif prioritaire des politiques d'éducation et de la formation, mais aussi de l'égalité » (p. 48). En effet, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, la Suisse adopte elle aussi le « paradigme de la « société de connaissance », qui fait rimer éducation et efficacité en vue d'une employabilité accrue » (p. 47).

On peut se poser la question de savoir pourquoi, malgré les mesures mises en œuvre pour déségréguer les formations (Journée des filles, Futur en tous genres, etc.), les statistiques évoluent si peu depuis trente ans. Dans ce livre, Farinaz Fassa démonte bien la logique qui empêche que l'égalité ne s'instaure vraiment. Tout d'abord, la Suisse reste relativement traditionnelle

en matière de rôles de sexe (à peine un tiers des femmes actives sur le marché de l'emploi le sont à plein temps). Il est donc normal que la socialisation différentielle des sexes déploie ses effets avant la période de la scolarisation, voire avant la naissance de l'enfant. Ensuite, les différentes orientations « choisies » par les élèves dépendent fortement du sexe et de l'origine sociale ou ethnique. La concentration des filles dans un petit nombre de métiers et aussi dans une palette moins large de secteurs se répercute par la suite sur le marché du travail, où la non-mixité reste forte. Cette ségrégation horizontale se double alors d'une ségrégation verticale, puisque les domaines féminisés sont moins valorisés que les domaines où les hommes sont majoritaires. Il en va de même pour les formations supérieures (hautes écoles spécialisées et universités). Et la boucle est bouclée : bien que le système éducatif ne soit a priori pas discriminant, « finalement, on constate que ce qui apparaît comme des différences dans les « choix » des deux sexes en matière de domaine disciplinaire et de métiers s'approche grandement de ce qui est communément appelé inégalités. Aussi faut-il considérer l'articulation entre la ségrégation horizontale et la ségrégation verticale comme un phénomène lié à un ordre de genre qui réserve une position dominante à ce qui est connoté comme « masculin » et assigne ce qui tient au « féminin » à une position dominée » (pp. 90-91).

Bien sûr, l'analyse élaborée par Farinaz Fassa est plus fine que le résumé forcément grossier présenté ici. Elle se réfère à de nombreuses statistiques, en pointe les lacunes, elle fait aussi référence à plusieurs études de cas, offrant ainsi un tableau relativement complet de la production scientifique récente sur ce thème en Suisse. Mais alors qu'elle examine avec clarté et précision l'articulation – ou non – entre politiques de l'éducation et politiques de l'égalité (voir en particulier le chapitre 3), elle ne fait aucune mention de l'injonction faite aujourd'hui aux bureaux de l'égalité de traiter aussi du thème de la diversité, la plupart du temps sans augmentation des ressources. En quoi l'adjonction de la thématique de la diversité affaiblit-elle la politique de l'égalité des sexes, comment cet affaiblissement s'articule-t-il avec les politiques de l'éducation sont autant de questions qui auraient peut-être mérité une ébauche de réponse. ■